



## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP XML N° 19-149617

Vendredi 4 Octobre 2019

Date d'envoi au service éditeur : 03/10/2019  
 Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 03/10/2019 au 08/11/2019

**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**

- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
 > Contact client

### F1 - Formulaire Avis de marché

#### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13  
 Annonce No 19-149617  
 Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE GARDANNE.  
 Correspondant : MEI Roger, Maire, hôtel de Ville, Cours de la république 13120 Gardanne, tél. : 04-42-51-78-92, courriel : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) adresse internet : <http://www.ville-gardanne.fr>.  
 Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agyssoft.marches-publics.info>.  
 Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **numéro de la consultation : 19145si extension et maintenance des alarmes antieffraction et du frontal de reception.**  
 CPV - Objet principal : 35121700  
 Objets supplémentaires : 45312000  
 79711000.  
 Lieu d'exécution : ville de Gardanne, 13120 Gardanne.  
 Code NUTS : -FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
 Accord-cadre avec un seul opérateur.  
 Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

#### Caractéristiques principales :

le présent marché a pour objet l'extension et maintenance des alarmes antieffraction et frontal de réception. Les prestations consistent en : -La maintenance des installations d'alarme antieffraction, -La maintenance du frontal de réception des alarmes, -Les extensions et modifications des systèmes existants d'alarme antieffraction, -La création de nouvelles installations d'alarme antieffraction. Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum.  
 Attribution d'un marché unique  
 Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : accord-Cadre conclu pour une période initiale de 12 mois. La durée de la période initiale des prestations de 12 mois. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.  
 Nombre de reconductions éventuelles : 3.  
 Refus des variantes.  
 La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.  
 Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.  
 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.  
 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.  
 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
 Unité monétaire utilisée, l'euro.

#### Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Justification de l'habilitation de la personne ayant les pouvoirs d'engager l'entreprise.; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;.  
 Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;.  
 Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Justification de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

#### Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
 Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 novembre 2019, à 12 heures.  
 Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19145SI/BO.

**Renseignements complémentaires :** les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info>  
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises. Les formats PDF sont acceptés. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format Xades, Cades ou Pades. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eidas). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 19145si Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 8 novembre 2019, à 14 heures.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 3 octobre 2019.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22,24 rue Breteuil 13006 Marseille, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 04-91-81-13-87.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : cf. Adresse ci-dessus.

Mots descripteurs : Alarme.

---

**Éléments de facturation :**

Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**

Numéro d'engagement juridique : **19145**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 21130041300013

Libellé de la facture : Ville de Gardanne Service marchés publics Cours de la République 13120 Gardanne

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 8 novembre 2019

Objet de l'avis : Numéro de la consultation : 19145SI EXTENSION ET MAINTENANCE DES ALARMES ANTIEFFRACTION ET DU FRONTAL DE RECEPTION

Nom de l'organisme : Ville de Gardanne

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3795005



---

> Informations légales